

Indicateurs statistiques sur le surendettement
Synthèse
février 2011

	décembre 2010	janvier 2011	février 2011 (1)	Cumul de janvier à février		année 2010
				2011	2010	
Dossiers déposés (en nombre)	18 599	19 722	21 883	41 605	35 466	218 102
Dossiers recevables	15 440	14 360	16 393	30 753	26 602	182 007
Dossiers traités par les Commissions (en nombre)	21 873	17 369	17 544	34 913	32 627	217 608
- Plans conventionnels conclus	6 115	4 877	5 346	10 223	13 690	86 419
- Mesures imposées et recommandées élaborées	6 615	4 173	4 521	8 694	7 003	47 559
- Mesures de rétablissement personnel avec ou sans liquidation judiciaire (LJ)	4 937	4 654	4 038	8 692	6 485	43 098
- Dossiers clôturés	3 084	2 579	2 449	5 028	3 389	26 910
- Dossiers irrecevables	1 122	1 086	1 190	2 276	2 060	13 622

Commentaire

21 883 dossiers de surendettement ont été déposés au cours du mois de février 2011.

Le nombre de dossiers déposés au cours des douze derniers mois (de mars 2010 à février 2011) s'élève ainsi à 224 110, soit une augmentation de 4,03% par rapport aux dépôts enregistrés lors des douze mois précédents (de mars 2009 à février 2010).

Au cours de ce mois, les commissions de surendettement ont traité, au total, 17 544 dossiers en faisant usage des différentes possibilités ouvertes depuis la mise en œuvre de la loi n°2010-737 du 1er juillet 2010 portant réforme du crédit à la consommation.

(1) Données provisoires

Indicateurs statistiques sur le surendettement à fin février 2011

	année 2009	année 2010	Cumul de janvier à février	
			année 2011	année 2010
Dossiers déposés (en nombre)	216 396	218 102	41 605	35 466
Dossiers soumis pour examen de recevabilité (en nombre)	198 598	193 941	32 758	28 374
- Dossiers recevables (1)	185 341	182 007	30 753	26 602
- Dossiers irrecevables (A)	14 941	13 622	2 276	2 060
Décisions d'orientation des Commissions (en nombre)	192 562	189 360	32 100	27 592
- vers une procédure de rétablissement personnel avec ou sans liquidation judiciaire (LJ)	42 704	50 119	9 240	6 748
- vers une procédure amiable	149 858	139 241	22 860	20 844
Mesures de rétablissement personnel (en nombre) (B)	41 045	43 098	8 692	6 485
- Recommandations d'effacement de dettes (PRP sans LJ)	0	6 016	8 552	0
- Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	0	114	140	0
- Accords des débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP, selon dispositions antérieures au 01/11/2010	41 045	36 968	0	6 485
Phase amiable (en nombre)	145 450	141 008	17 791	20 999
- Plans conventionnels conclus (C)	95 426	86 419	10 223	13 690
- Constats de non accord entérinés	50 024	54 589	7 568	7 309
Demandes de mise en œuvre de la phase des mesures imposées et recommandées (MIR) (en nombre)	43 285	48 510	7 275	7 282
Mesures imposées et recommandées élaborées par les Commissions (en nombre) (D)	46 665	47 559	8 694	7 003
- Mesures imposées élaborées	0	7 362	4 791	0
<i>dont mesures de suspension d'exigibilité</i>	0	3 646	2 780	0
- Mesures recommandées élaborées	0	5 621	3 903	0
Recommandations élaborées selon dispositions antérieures au 01/11/2010	46 665	34 576	0	7 003
Dossiers clôturés toutes phases (en nombre) (E)	24 074	26 910	5 028	3 389
Dossiers traités par les Commissions (en nombre) (A+B+C+D+E)	222 151	217 608	34 913	32 627
Renvoi des dossiers par les juges aux Commissions (en nombre)	4 477	4 566	744	745
Recommandations homologuées par les juges (en nombre)	35 515	37 381	3 235	6 554

(1) dossiers déclarés recevables par la commission ou par le juge à la suite d'un recours